

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

No. : 500-06-000934-188

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
AUTOMOBILE
-et-
CATHY MEILLEUR

Demandereses

C.

BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
-et-
BANQUE DE MONTRÉAL
-et-
FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS

Défenderesses

**AVIS D'OPPOSITION DE LA DÉFENDERESSE BANQUE DE MONTRÉAL
À LA DEMANDE MODIFIÉE POUR AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION
COLLECTIVE ET POUR ÊTRE REPRÉSENTANTE
(Article 207, alinéa 1 C.p.c.)**

À : **Me Guy Paquette**
Me Aline Elofer
Mme Roseline Roy, stagiaire
PAQUETTE GADLER INC.
353, Saint-Nicolas, bureau 200
Montréal, Québec H2Y 2P1

**Avocats ad litem
des Demanderesses**

Me Alexander L. De Zordo
Me Jean Saint-Onge
Me Kariane Chênevert
BORDEN LADER GERVAIS
1000, rue de la Gauchetière Ouest
Bureau 900
Montréal, Québec H3B 5H4

**Avocats de la Défenderesse
BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE**

Me Fredy Adams
M. Fares Cherfan
ADAMS AVOCAT INC.
9855, rue Meilleur
Bureau 215
Montréal, Québec H3L 3J6

Avocats-conseils des Demanderesses


Me Eugène Czolif
Me Luc Thibaudeau
Me Laurence Bich-Carrière
LAVERY DE BILLY
1, Place Ville-Marie
Bureau 4000
Montréal, Québec H3B 4M4

**Avocats de la Défenderesse
FÉDÉRATION DES CAISSES
DESJARDINS**

PRENEZ AVIS que la Défenderesse **BANQUE DE MONTRÉAL** s'oppose aux modifications effectuées à la *Demande modifiée pour autorisation d'exercer une action collective et pour être représentante*, notifiée le 1^{er} mars 2019, soit à peine deux semaines avant l'audition sur l'autorisation, à l'exception des modifications visant à circonscrire le Groupe principal et le Groupe consommateur à ceux qui ont contracté au Québec.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

MONTRÉAL, le 5 mars 2019


STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., s.r.l.
1155, boul. René-Lévesque, 41^e étage
Montréal, Québec H3B 3V2

Me Yves Martineau et
Me Frédéric Paré
Tél : 514 397 3380 et 514 397-3690
ymartineau@stikeman.com et
fpare@stikeman.com

Avocats de la Défenderesse
BANQUE DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

N^o. 500-06-000934-188

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION AUTOMOBILE (APA)
-et- CATHY MEILLEUR

Demanderesses

c. BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE -et- BANQUE DE
MONTRÉAL -et- FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS
DU QUÉBEC

Défenderesses

BS0350 Défenderesses
Dossier: 030041-1397

AVIS D'OPPOSITION DE LA DÉFENDERESSE BANQUE DE
MONTRÉAL À LA DEMANDE MODIFIÉE POUR
AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE ET
POUR ÊTRE REPRÉSENTANTE
(Article 207, alinéa 1 C.p.c.)

ORIGINAL

Me Yves Martineau 514-397-3380
Télécopieur: 514-397-3222

Me Frédéric Paré 514-397-3690
Télécopieur: 514-397-3222

STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., s.r.l.
1155, boul. René-Lévesque. Ouest, 41^e étage
Montréal, Canada H3B 3V2